

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

Procès-verbal d'une séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Patriotes tenue le mardi 4 octobre 2011, à 19 h 30, au 1740 rue Roberval, Saint-Bruno-de-Montarville.

SONT PRÉSENTS : mesdames et messieurs les commissaires, Pierre Baril, Richard Boucher, Brigitte Collin, Reine Cossette, Nicole Deschênes, Luce Deschênes Damian, Johanne de Villers, Gaëtan Labelle, France Lacasse, Luc Lamoureux, Alain Langlois, Gino Le Brasseur, Marc-André Lehoux, Gaëtan Marcil, David Picher, Isabelle Poisson, Jean-François Rabouin, Hélène Roberge, Paul St-Amand, Paul St-Onge, Ronald Tremblay ainsi que Isabel Godard et Carole Vigneault, représentantes du Comité de parents.

ABSENCE NOTIFIÉE : madame Lucie Legault.

EST AUSSI ABSENT : monsieur Hugues Ouellette.

Assistent également à cette séance : mesdames Normande Lemieux, directrice générale, Denise Gauvreau, directrice générale adjointe, Catherine Houpert, secrétaire générale adjointe, Angèle Latulippe, directrice du Service des ressources financières, Monique Sauvageau, directrice du Service des ressources éducatives, et messieurs Joseph Atalla, directeur général adjoint, Luc Lapointe, directeur général adjoint, Alain Gauthier, secrétaire général, Dominic Arpin, directeur du Service des ressources matérielles, Michel Gauthier, directeur du Service des ressources informatiques, Claude Sasseville, directeur du Service de l'organisation scolaire, et Sylvain St-Jean, directeur du Service des ressources humaines.

1. CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame Hélène Roberge, présidente, fait la constatation du quorum et procède à l'ouverture de la séance à 19 h 30.

2. REVUE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

C-044-10-11 Il est proposé par monsieur Alain Langlois d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance
2. Revue et adoption de l'ordre du jour
3. Revue et approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 septembre 2011
4. Affaires en cours :
 - 4.1. Suivi à la dernière séance
5. Parole au public
6. **Points de décision** :
 - Direction générale***
 - 6.1. Nomination au poste de directeur / directrice générale
 - 6.1.1 Mandat au Comité de sélection du personnel cadre et hors cadre
 - Secrétariat général***
 - 6.2. Nomination de deux nouveaux commissaires par le Conseil des commissaires
 - 6.3. Autorisation d'une demande de licence pour un tirage / école Saint-Mathieu
 - Service de l'organisation scolaire***
 - 6.4. Révision du plan de répartition des élèves dans les écoles primaires du secteur de Beloeil-McMasterville pour l'année scolaire 2012-2013 / autorisation de consultation
 - 6.5. Renouvellement de l'entente de scolarisation des élèves de l'enseignement secondaire résidant à Contrecoeur pour l'année scolaire 2012-2013 / approbation du document pour la consultation

- 6.6. Politique relative à l'admission et à l'inscription des élèves pour l'année scolaire 2012-2013 / approbation du document pour la consultation
- 6.7. Comité de consultation sur le projet de modifier des cycles ou parties de cycles dispensés par l'école secondaire du Grand-Coteau / nomination d'un commissaire du secteur de Saint-Bruno-de-Montarville

Service des ressources éducatives

- 6.8. Comité CSEHDAA – remplacement du représentant des organismes extérieurs.

Service des ressources matérielles

- 6.9. Ville de Beloeil – cession de terrain – construction d'une nouvelle école

7. Points d'information :

Direction générale

- 7.1. Indicateurs de gestion
- 7.2. Sorties sans diplôme – données du MELS
- 7.3. Résolution de remerciements et félicitations

Secrétariat général

- 7.4. Dépôt du procès-verbal de la séance ordinaire du Comité exécutif du 16 août 2011 (document déposé dans le portail)

- 8. Affaires diverses
- 9. Protecteur de l'élève / dépôt du rapport annuel 2010-2011
- 10. Commissaire à l'éthique / décision
- 11. Parole au public
- 12. Rapport de la présidente
- 13. Parole aux membres du Conseil
 - 13.1 Parole aux commissaires-parents
 - 13.2 Parole aux autres commissaires
- 14. Levée de la séance

La proposition est adoptée à l'unanimité

3. REVUE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6 SEPTEMBRE 2011

C-045-10-11 Il est proposé par madame Luce Deschênes Damian d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 septembre 2011, tel que rédigé.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

4. AFFAIRES EN COURS

4.1. Suivi à la dernière séance

Néant.

5. PAROLE AU PUBLIC

Madame Hélène Roberge explique la procédure et invite ceux qui le désirent à prendre la parole.

- Comme suite à leur intervention sur ce sujet dans le cadre de la « Parole au public » lors de la séance en ajournement du Conseil des commissaires du 28 juin 2011, madame Isabelle Boisvert, représentante d'un groupe de parents de Saint-Basile-le-Grand, s'enquiert des développements dans le dossier de l'agrandissement de l'école de la Mosaïque.

Madame Hélène Roberge explique que le dossier est à l'étude au MELS et que nous sommes en attente d'une décision du ministère.

Madame Normande Lemieux, directrice générale, apporte des précisions sur le processus et les délais habituels pour le suivi à ce type de dossier avec le MELS.

- Madame Isabelle Boisvert s'enquiert de la *Politique relative à l'admission et à l'inscription des élèves*. Elle demande des précisions sur le processus de consultation portant sur la révision de cette politique.

Madame Roberge explique que ce dossier est à l'ordre du jour de la séance du Conseil ce soir. Elle souligne que la politique en question a fait l'objet d'une étude approfondie et que le Conseil s'apprête à lancer la consultation sur ce dossier ce soir auprès des instances concernées, notamment le Comité de parents.

- Un autre parent intervient également sur la *Politique relative à l'admission et à l'inscription des élèves*. Elle fait part de l'étude qu'elle a effectuée sur le dossier. Elle exprime ses préoccupations et attentes concernant plusieurs éléments de cette politique et elle dépose copie de son dossier à ce sujet.

Madame Roberge explique à nouveau qu'une étude approfondie de tous les aspects du dossier a été faite en comité de travail et en séance de travail du Conseil des commissaires. Elle souligne que le travail se poursuit, prenant en compte toutes les problématiques soulevées et tous les points de vue exprimés.

- Un parent fait part des difficultés vécues par sa famille suite au transfert d'un de ses enfants pour cause de surplus d'élèves. Bien que son enfant a pu réintégrer son école depuis, elle tient à communiquer son expérience afin d'alimenter les réflexions sur la politique ci-haut mentionnée.
- Vingt-deux (22) personnes ayant soumis leur candidature au poste de commissaire pour les deux circonscriptions vacantes, sont présentes.

Madame Hélène Roberge invite ces derniers à se présenter s'ils le désirent, une circonscription à la fois.

Tour à tour, les 22 candidats présents pour les circonscriptions no 17 et 25 se présentent et expliquent les motifs de leur candidature.

Vu la présence d'un nombreux public, notamment en lien avec le point 6.2 de l'ordre du jour, sur proposition de madame Hélène Roberge, les membres du Conseil conviennent de traiter immédiatement ce point.

6. POINTS DE DÉCISION

Secrétariat général

6.2 Nomination de deux nouveaux commissaires par le Conseil des commissaires

Monsieur David Picher se retire durant le déroulement du scrutin au cours de la séance du fait qu'il connaît personnellement plusieurs candidats.

Madame Hélène Roberge, présidente, explique la procédure d'élection à être appliquée par le Conseil des commissaires.

Elle fait lecture du projet de résolution à cette fin.

Nomination de nouveaux commissaires / procédure d'élection par le Conseil

Considérant la nécessité pour le Conseil des commissaires de procéder à la nomination de deux nouveaux membres;

Considérant que le Conseil des commissaires s'est donné des Règles de procédures d'assemblée en vertu de la résolution no C-018-09-08 adoptée le 2 septembre 2008;

Considérant que ces Règles prévoient les procédures d'élection applicables :

- Pour la nomination du président et du vice-président du Conseil des commissaires,
- Pour le choix des membres du Comité exécutif et des autres comités,
- Pour la désignation des représentants du Conseil des commissaires au sein d'organismes extérieurs;

Considérant qu'il convient d'appliquer ces Règles à la nomination des nouveaux membres du Conseil;

C-046-10-11 Il est proposé par monsieur Alain Langlois d'appliquer les règles relatives au choix des membres du Comité exécutif telles qu'établies à la section 12 des Règles de procédure pour les assemblées du Conseil des commissaires telles qu'adoptées le 2 septembre 2008, aux fins de la nomination des nouveaux membres du Conseil des commissaires.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Madame Roberge rappelle le cheminement de ce dossier et le processus suivi par le Conseil des commissaires depuis le mois d'août dernier. Elle souligne que cinquante et un (51) dossiers de candidature ont été reçus suite à la sollicitation publique de candidatures et que quarante-huit (48) candidatures ont été soumises au Conseil après trois désistements.

Ainsi, mesdames et messieurs les commissaires procéderont ce soir par scrutin secret pour élire parmi les 48 candidatures, une circonscription après l'autre, les deux nouveaux membres du Conseil.

Chaque candidat devra recueillir la majorité des voix exprimées par les membres présents et ayant droit de vote, c'est-à-dire un minimum de 11 voix sur 20.

Aux fins de ce processus, tous les noms des candidats sont affichés à l'écran pour chacune des deux circonscriptions.

Désignation de deux scrutateurs ou scrutatrices

Madame Hélène Roberge invite l'assemblée à désigner deux scrutateurs ou scrutatrices.

C-047-10-11 Il est proposé par monsieur Marc-André Lehoux de nommer madame Denise Gauvreau et monsieur Joseph Atalla à titre de scrutateurs.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Scrutin et décompte

On procède à un premier tour de scrutin pour les 22 (vingt-deux) candidats pour la circonscription no 17.

Durant le décompte des voix, sur proposition de madame Roberge, les commissaires conviennent de procéder aux points 7.1 à 7.4 de l'ordre du jour.

7. POINTS D'INFORMATION

Direction générale

7.1 Indicateurs de gestion

Madame Normande Lemieux, directrice générale, présente les indicateurs de gestion des commissions scolaires pour l'année 2008-2009 publiés par le MELS. Elle souligne

que ces indicateurs révèlent que la Commission scolaire des Patriotes se classe toujours parmi les commissions scolaires ayant les coûts de gestion les plus bas au Québec.

7.2. Sorties sans diplôme – données du MELS

Madame Normande Lemieux présente les données détaillées publiées par le MELS portant sur le taux de sorties sans diplôme ni qualification, pour l'année 2009-2010, pour les commissions scolaires de la Montérégie et de l'ensemble du Québec.

7.3. Résolution de remerciements et félicitations

Monsieur Jean-François Rabouin fait lecture d'un projet de résolution.

Considérant les résultats des indicateurs relatifs aux coûts de gestion par élève des écoles, des centres et des activités administratives de la Commission scolaire des Patriotes publiés par le MELS, et ce pour l'année 2008-2009;

Considérant les données détaillées du taux de sorties sans diplôme ni qualification publiées par le MELS, et ce pour l'année 2009-2010;

Considérant les contraintes budgétaires imposées année après année à la Commission scolaire;

C-048-10-11

Il est proposé par monsieur Jean-François Rabouin de remercier et de féliciter tout le personnel de la Commission scolaire des Patriotes pour les excellents résultats obtenus et d'encourager et de soutenir tout notre personnel pour l'atteinte des cibles de réussite établies dans les conventions de gestion et de réussite éducative, à la Convention de partenariat en lien avec le Plan stratégique de la Commission scolaire des Patriotes.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Secrétariat général

7.4 Dépôt du procès-verbal de la séance ordinaire du Comité exécutif du 16 août 2011.

Un document a été déposé dans le portail.

Au terme du premier tour de scrutin, aucun candidat n'a la majorité requise. Quinze (15) noms sont retirés. On procède à un second tour de scrutin avec les sept (7) candidats restants.

Durant le décompte, sur proposition de madame Roberge, les commissaires conviennent de procéder au point 6.9 de l'ordre du jour.

Service des ressources matérielles

6.9. Ville de Beloeil – cession de terrain – construction d'une nouvelle école

Madame Normande Lemieux présente ce point. Elle fait une mise en contexte du dossier et en rappelle le cheminement.

Monsieur Dominic Arpin, directeur du Service des ressources matérielles, apporte des précisions additionnelles.

Monsieur Ronald Tremblay fait lecture du projet de résolution.

Considérant que la Commission scolaire des Patriotes possède un terrain sur la rue Lajeunesse à Beloeil, lequel a été divisé en deux et dont une première partie a déjà été cédée à la Ville pour la construction d'habitations à loyer modique;

Considérant que la Commission scolaire des Patriotes est prête à céder la deuxième partie du terrain de la rue Lajeunesse à la Ville en échange d'un terrain dans le quartier Les Bourgs de la Capitale afin d'y construire une nouvelle école;

Considérant que la Ville est prête à céder un terrain dans le quartier Les Bourgs de la Capitale en échange de la deuxième partie du terrain appartenant à la Commission scolaire des Patriotes sur la rue Lajeunesse;

Considérant la résolution no C-224-06-10;

C-049-10-11 Il est proposé par monsieur Ronald Tremblay :

De céder à la Ville de Beloeil, pour la somme nominale de 1\$, la deuxième partie du terrain que possède la Commission scolaire des Patriotes situé sur la rue Lajeunesse à Beloeil.

D'acquérir de la Ville de Beloeil, pour la somme nominale de 1\$, le terrain dans le quartier Les Bourgs de la Capitale afin d'y construire la nouvelle école.

De mandater le Service des ressources matérielles pour la préparation des documents légaux appropriés.

D'autoriser la présidente et la directrice générale à signer tous les documents requis pour et au nom de la Commission scolaire des Patriotes.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Au terme du second tour de scrutin, trois (3) noms sont retirés. On procède à un troisième tour de scrutin avec les quatre (4) candidats restants.

Durant le décompte, sur proposition de madame Roberge, les commissaires conviennent de procéder au point 6.3 de l'ordre du jour.

Secrétariat général

6.3 Autorisation d'une demande de licence pour un tirage / école Saint-Mathieu

Madame Catherine Houpert, secrétaire générale adjointe, présente ce dossier. Elle apporte des explications et répond aux questions et demandes d'éclaircissement des membres du Conseil.

Madame Normande Lemieux apporte des précisions additionnelles.

Les membres du Conseil commentent le dossier. Une précision est apportée au texte du projet de résolution au dossier pour prendre en compte plusieurs commentaires exprimés.

Au terme de ces échanges, monsieur Alain Langlois fait la proposition suivante :

Considérant le projet présenté par la directrice et le conseil d'établissement de l'école primaire Saint-Mathieu d'organiser un tirage afin d'amasser des fonds qui serviront à financer divers projets au bénéfice des élèves de l'école :

Considérant la demande de licence de tirage pour un organisme qui doit être présentée, à cette fin, à la Régie des alcools, des courses et des jeux ;

Il est proposé par monsieur Alain Langlois :

D'autoriser madame Francine Fleury, directrice de l'école Saint-Mathieu, à faire la demande d'une licence de tirage, pour la Commission scolaire des Patriotes, au bénéfice de l'école Saint-Mathieu, auprès de la Régie des alcools, des courses et des jeux et à signer tous les documents nécessaires à cette fin.

Qu'une reddition de comptes sur les résultats de ce tirage soit faite ultérieurement au Conseil des commissaires.

Des commissaires font part de leur réserve quant à l'adoption de cette proposition ce soir. Ils souhaiteraient discuter plus à fond ce dossier en séance de travail avant de devoir prendre une décision.

C-050-10-11 Au terme de cet échange, il est proposé par monsieur Gaétan Marcil d'adopter une motion de dépôt afin que le sujet soit discuté en séance de travail le 25 octobre 2011 avant d'être remis à l'ordre du jour pour une décision lors de la séance ordinaire du 1^{er} novembre prochain.

Un vote est pris.

Votent pour : 13

Votent contre : 8

La proposition est adoptée à la majorité des voix exprimées.

Madame Hélène Roberge annonce la nomination de madame Manon Giguère pour la circonscription no 17 (Mont-Saint-Hilaire).

On procède à un scrutin pour les vingt-six (26) candidats pour la circonscription no 25.

Durant le décompte, sur proposition de madame Hélène Roberge, les commissaires conviennent de procéder au point 6.8 de l'ordre du jour.

Service des ressources éducatives

6.8 Comité CSEHDAA – remplacement du représentant des organismes extérieurs

Madame Monique Sauvageau, directrice du Service des ressources éducatives, présente ce point.

Considérant que madame Dominique Bertrand sera absente pour l'année 2011-2012;

Considérant que madame Nicole Brie avait indiqué son intérêt pour le CCSEHDAA l'an dernier;

Considérant les champs d'expertise de madame Brie pour les programmes famille-enfant-jeunesse et santé mentale;

Considérant l'importance des dossiers à traiter au sein de ce comité dont la révision de la politique locale en adaptation scolaire;

C-051-10-11 Il est proposé par monsieur Gaétan Labelle de mandater madame Nicole Brie pour siéger au Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage pour l'année 2011-2012, en remplacement de madame Dominique Bertrand.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Sur proposition de madame Hélène Roberge, les commissaires conviennent de procéder aux points 6.5 et 6.6 de l'ordre du jour.

Service de l'organisation scolaire

6.5 Renouvellement de l'entente de scolarisation des élèves de l'enseignement secondaire résidant à Contrecoeur pour l'année scolaire 2012-2013 / approbation du document pour la consultation

Monsieur Claude Sasseville, directeur du Service de l'organisation scolaire, présente ce dossier.

Considérant la résolution numéro C-141-06-11 adoptée par le Conseil des commissaires le 7 juin 2011, laquelle décrétrait, entre autres, la tenue d'une

consultation auprès des parents des élèves de 6^e année et de la 1^{re} à la 4^e secondaire résidant à Contrecoeur au sujet du renouvellement, pour une année, de l'entente avec la Commission scolaire de Sorel-Tracy pour la scolarisation des élèves de l'enseignement secondaire résidant à Contrecoeur;

Considérant l'étude effectuée lors de la séance de travail du Conseil des commissaires tenue le 27 septembre 2011;

C-052-10-11 Il est proposé par monsieur Gino Le Brasseur que le document de consultation déposé à l'annexe ACC-005-10-11 soit adopté.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.6 Politique relative à l'admission et à l'inscription des élèves pour l'année scolaire 2012-2013 / approbation du document pour la consultation

Monsieur Claude Sasseville présente ce dossier. Il fait part des modifications suggérées aux fins de la consultation. Il explique le cheminement du dossier et le processus de consultation.

Considérant les prescriptions de la *Loi sur l'instruction publique*;

Considérant les modifications suggérées pour clarifier et actualiser certains éléments de la *Politique relative à l'admission, à l'inscription et à la répartition des élèves dans les écoles de la Commission scolaire de Patriotes pour l'année scolaire 2011-2012*;

Considérant l'avis favorable des commissaires réunis en séance de travail le 27 septembre 2011;

C-053-10-11 Il est proposé par monsieur Marc-André Lehoux :

Que le document « Projet de Politique relative à l'admission et à l'inscription des élèves pour l'année scolaire 2012-2013 » déposé à l'annexe ACC-006-10-11 soit soumis à la consultation des instances que cela concerne, soit le Comité de parents, le Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (CCSEHDAA) et les représentants du personnel de la Commission scolaire : personnel cadre, personnel enseignant, personnel professionnel et personnel de soutien.

Que la date de retour des avis soit fixée au 18 novembre 2011.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Au terme du premier tour de scrutin, dix-neuf (19) noms sont retirés. On procède à un second tour de scrutin avec les sept (7) candidats restants.

Durant le décompte, sur proposition de madame Roberge, les commissaires conviennent de procéder aux points 6.4 et 6.7 de l'ordre du jour.

Service de l'organisation scolaire

6.4 Révision du plan de répartition des élèves dans les écoles primaires du secteur de Beloeil-McMasterville pour l'année scolaire 2012-2013 / autorisation de consultation

Monsieur Claude Sasseville présente ce dossier.

Considérant l'ajout d'une nouvelle école dans le secteur de Beloeil-McMasterville;

Considérant la nécessité de procéder à la révision du plan de répartition des élèves dans les écoles primaires du secteur de Beloeil-McMasterville;

Considérant les commentaires des directions des écoles primaires du secteur de Beloeil-McMasterville;

Considérant les recommandations émises par le comité de travail formé à la suite de l'adoption de la résolution numéro C-035-09-11;

Considérant l'analyse réalisée par le Conseil des commissaires lors de la séance de travail tenue le 27 septembre 2011;

C-054-10-11 Il est proposé par madame Nicole Deschênes que le mandat soit donné au Service de l'organisation scolaire d'engager la consultation sur les hypothèses de modification au plan de répartition des élèves dans les écoles primaires du secteur de Beloeil-McMasterville, telles que présentées à l'annexe ACC-007-10-11 auprès du conseil d'établissement des écoles dudit secteur; la date limite de retour des avis étant fixée au 18 novembre 2011.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.7 Comité de consultation sur le projet de modifier des cycles ou parties de cycles dispensés par l'école secondaire du Grand-Coteau / nomination d'un commissaire du secteur de Saint-Bruno-de-Montarville

Madame Hélène Roberge présente ce point.

Considérant la résolution numéro C-034-09-11 ayant pour objet de constituer un comité de consultation sur le projet de modifier des cycles ou parties de cycles dispensés par l'école secondaire du Grand-Coteau;

Considérant que le Conseil des commissaires juge approprié d'ajouter un commissaire du secteur de Saint-Bruno-de-Montarville à ce comité;

C-055-10-11 Il est proposé par monsieur Paul St-Amant de nommer monsieur Hugues Ouellette pour siéger audit comité.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Madame Roberge rappelle l'échéancier de consultation et invite les commissaires à être présents aux rencontres publiques prévues dans le cadre de ce processus.

Au terme du second tour de scrutin, trois (3) noms sont retirés. On procède à un troisième tour de scrutin avec les quatre (4) candidats restants.

Durant le décompte, sur proposition de madame Roberge, les commissaires conviennent de procéder au point 12 de l'ordre du jour.

12. RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE

Madame Hélène Roberge présente un rapport sur les activités auxquelles elle a participé dernièrement.

Ce rapport fait état notamment des activités suivantes :

Activités politiques et de représentation

- Participation à l'inauguration du siège social du Centre Jeunesse Montérégie à Longueuil.

Activités médiatiques

- Entrevue pour la télévision TVRS au sujet du projet de poursuivre le volet d'intégration des technologies de l'information et des communications (IDTIC) en 4^e et à la 5^e secondaire à l'école secondaire du Grand-Coteau.

Activités FCSQ

- Participation à une rencontre pour l'organisation de la rencontre des partenaires de la CRÉ Montérégie Est du 6 octobre ;
- Rencontre du Conseil d'administration du RCSM ;
- Participation à une rencontre pour l'organisation de la rencontre des partenaires de la CRÉ Longueuil du 7 octobre ;
- Rencontre de la Commission permanente sur la Mission Éducative de la FCSQ à Québec.

Elle souligne les rencontres régionales qui se tiendront en Montérégie les 6 et 7 octobre prochains dans le cadre de la tournée des régions de la FCSQ et à laquelle la CSP participe.

Elle fait part des objectifs de cette démarche et du programme des rencontres.

Au terme du troisième tour de scrutin, un (1) nom est retiré. On procède à un quatrième tour de scrutin avec les trois (3) candidats restants.

Durant le décompte, sur proposition de madame Roberge, les commissaires conviennent de procéder au point 9 de l'ordre du jour.

9. PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE / DÉPÔT DU RAPPORT ANNUEL 2010-2011

Madame Hélène Roberge présente ce point.

Elle fait une mise en contexte de ce dossier. Elle fait part de la rencontre qu'elle a eu avec madame Maude Rousseau, Protecteur de l'élève, vendredi dernier pour discuter de son rapport et faire le point sur l'accomplissement de son mandat. Elle souligne l'appréciation dont lui a fait part madame Rousseau pour l'accueil et la collaboration des membres du personnel à la Commission scolaire des Patriotes.

Madame Roberge note que les commissaires auront l'occasion de revenir sur ce dossier lors de la séance de travail du 25 octobre prochain.

Le rapport est déposé.

Au terme du quatrième tour de scrutin, un (1) nom est retiré. On procède à un cinquième tour de scrutin avec les deux (2) candidats restants.

Au terme du cinquième tour de scrutin, madame la présidente annonce la nomination de madame Peggy Black au Conseil des commissaires pour la circonscription no 25 (Beloeil).

Nomination des nouveaux commissaires

Au terme du processus ci-haut mentionné, madame Hélène Roberge, présidente, fait lecture des projets de résolution suivants :

Nomination d'un nouveau commissaire – circonscription no 17

Considérant la démission d'un membre du Conseil des commissaires représentant la circonscription no 17;

Considérant la *Loi reportant la date de l'élection scolaire générale de novembre 2011* adoptée par l'Assemblée nationale le 9 juin 2010;

Considérant l'article 199 de la *Loi sur les élections scolaires*;

Considérant la démarche effectuée pour la nomination d'un nouveau commissaire apparaissant à l'annexe ACC-008-10-11;

Considérant les critères d'analyse des candidatures déterminés par les commissaires pour procéder à la nomination d'un nouveau commissaire lesquels apparaissent à l'annexe ACC-009-10-11;

Considérant que le Comité de parents a été consulté;

C-056-10-11 Il est proposé par monsieur Luc Lamoureux de nommer la personne suivante à titre de commissaire pour la circonscription indiquée :

Circonscription	Commissaire
No 17 (Mont-Saint-Hilaire)	Madame Manon Giguère

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Nomination d'un nouveau commissaire – circonscription no 25

Considérant la démission d'un membre du Conseil des commissaires représentant la circonscription no 25;

Considérant la *Loi reportant la date de l'élection scolaire générale de novembre 2011* adoptée par l'Assemblée nationale le 9 juin 2010;

Considérant l'article 199 de la *Loi sur les élections scolaires*;

Considérant la démarche effectuée pour la nomination d'un nouveau commissaire apparaissant à l'annexe ACC-008-10-11 ;

Considérant les critères d'analyse des candidatures déterminés par les commissaires pour procéder à la nomination d'un nouveau commissaire lesquels apparaissent à l'annexe ACC-009-10-11 ;

Considérant que le Comité de parents a été consulté;

C-057-10-11 Il est proposé par madame Brigitte Collin de nommer la personne suivante à titre de commissaire pour la circonscription indiquée :

Circonscription	Commissaire
No 25 (Beloeil)	Madame Peggy Black

La proposition est adoptée à l'unanimité.

C-058-10-11 Il est proposé par madame France Lacasse d'adopter une motion de félicitations aux candidats élus et de remerciement à l'attention de toutes les personnes ayant soumis leur candidature dans le cadre de cette démarche soulignant ainsi le grand intérêt porté à la démocratie scolaire et au réseau d'éducation publique.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Après l'adoption des deux résolutions relatives à la nomination des nouveaux commissaires, sur proposition de madame Roberge, les membres du Conseil conviennent de procéder au point 6.1 de l'ordre du jour.

Direction générale

6.1 Nomination au poste de directeur / directrice générale

Madame Hélène Roberge fait lecture du projet de résolution.

Considérant l'annonce du départ à la retraite de madame Normande Lemieux, directrice générale, à compter du 23 décembre 2011;

Considérant la démarche de recrutement entreprise par la Commission scolaire afin de pourvoir le poste de directrice ou directeur générale;

Considérant le profil établi par le Conseil des commissaires pour le poste de directrice ou directeur générale;

Considérant la recommandation unanime formulée par le Comité de sélection constitué pour combler ce poste;

C-059-10-11 Il est proposé par madame Hélène Roberge :

De procéder à la nomination de monsieur Joseph Atalla au poste de directeur général de la Commission scolaire des Patriotes, et ce à compter du 12 décembre 2011.

Que le mandat de monsieur Atalla soit d'une durée indéterminée.

Que cette nomination soit conditionnelle à la signature d'un contrat d'emploi négocié par la présidente conformément au *Règlement déterminant certaines conditions de travail des hors cadres des commissions scolaires*.

Que cette dernière soit autorisée à signer le contrat d'emploi du directeur général au nom de la Commission scolaire des Patriotes.

Un vote est pris.

Votent pour : 20
S'abstient : 1

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Sur ce on procède au point 11 « Parole au public » de l'ordre du jour.

11. PAROLE AU PUBLIC

— Madame Peggy Black remercie les membres du Conseil pour sa nomination au poste de commissaire.

Sur proposition de madame Roberge, les commissaires conviennent de procéder aux points 6.1.1, 8, 10, 13 et 14 de l'ordre du jour.

Direction générale

6.1.1 Mandat au Comité de sélection du personnel cadre et hors cadre

Considérant l'annonce de la démission de madame Monique Sauvageau à titre de directrice du Service des ressources éducatives pour le 27 janvier 2012, en raison de son départ à la retraite;

C-060-10-11 Il est proposé par monsieur Pierre Baril :

De prendre acte de la démission, pour cause de départ à la retraite, de madame Monique Sauvageau de son poste de directrice du Service des ressources éducatives.

De mandater le Comité de sélection de personnel cadre et hors cadre afin qu'il entreprenne les démarches nécessaires en vue de combler le poste de directeur(trice) du Service des ressources éducatives, qui sera laissé vacant suite au départ de madame Monique Sauvageau.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

8. AFFAIRES DIVERSES

Néant.

10. COMMISSAIRE À L'ÉTHIQUE / DÉCISION

Huis clos

- C-061-10-11** Il est proposé par monsieur Alain Langlois, que l'assemblée se poursuive à huis clos.
La proposition est adoptée à l'unanimité.

Retour à l'assemblée publique

- C-062-10-11** Il est proposé par monsieur Alain Langlois, que l'assemblée redevienne publique.
La proposition est adoptée à l'unanimité.
- C-063-10-11** Il est proposé par monsieur Jean-François Rabouin de prendre acte de la décision du commissaire à l'éthique en date du 23 septembre 2011.

13. PAROLE AUX MEMBRES DU CONSEIL

13.1 Parole aux commissaires-parents

Néant.

13.2 Parole aux autres commissaires

- Monsieur Paul St-Onge souligne la Journée mondiale des enseignantes et des enseignants tenue le 5 octobre 2011. Il s'enquiert de ce que la CSP a fait à cette occasion.

Madame Normande Lemieux explique ce qu'il en est.

- Monsieur Alain Langlois souligne l'événement « Portes ouvertes » tenu dans nos écoles et nos centres. Il souligne sa grande satisfaction de la tenue de cet événement à l'école secondaire De Mortagne auquel il a participé.

14. AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

- C-064-10-11** À 23 h 30, il est proposé par monsieur Jean-François Rabouin d'ajourner la séance au 25 octobre 2011 à 18 h 30.
La proposition est adoptée à l'unanimité.

Présidente

Secrétaire général

AG/df